

## **CONDITIONS GÉNÉRALES POUR LA DISTRIBUTION DE CARTES CADEAUX**

Les présentes conditions générales (ci-après : "**Conditions Générales** ") règlent les modalités de distribution des Cartes Cadeaux entre AMILON S.r.l., ayant son siège social à Milan, Via Natale Battaglia n. 12, numéro d'inscription au Registre du Commerce de Milan 1858746 et n° de TVA 05921090964 (ci-après, "**Distributeur** ") et le Client qui a accepté l'Offre (ci-après, "**Client** ").

### **1. Définitions**

Les mots et expressions marqués d'une majuscule ont la signification indiquée, étant entendu que les termes pluriels comprennent les termes singuliers et vice versa :

**Clients finaux** : destinataires finaux des cartes cadeaux, généralement un client du client, un employé du client ou un consommateur qui a reçu la carte cadeau d'un tiers.

**Carte cadeau**: un document contenant un code/identification unique, reconnu dans tous les Magasins du Commerçant, placé sur tout support physique ou numérique, qui permet à la personne qui le présente d'obtenir le service indiqué ou de transférer ce droit à d'autres personnes.

**Informations confidentielles**: toute documentation et information (y compris, mais sans s'y limiter, les données et/ou procédures, méthodes, savoir-faire, analyses, correspondances, marques, brevets, modèles, matériel promotionnel et publicitaire, identifiants d'accès, codes de Carte Cadeau, etc.) sous quelque forme que ce soit transmise par une Partie à l'autre, à ses employés et/ou collaborateurs ou désignés dans le cadre de l'Offre ou des présentes Conditions Générales, même si elle n'est pas expressément qualifiée de " confidentielle ".

**Matériel**: les textes, images, marques ou logos du marchand.

**Commerçant**: une société qui émet des cartes cadeaux de montants variables, consommables dans les magasins.

**Magasins**: magasins, physiques et en ligne (e-commerce), du commerçant ou de tiers que le commerçant utilise pour la vente de ses produits au public et qui acceptent les cartes cadeaux comme moyen de paiement.

**Offre**: document contenant les conditions économiques de la distribution des cartes cadeaux, envoyé par le Distributeur au Client et signé par ce dernier pour acceptation.

**Commande**: demande envoyée au Distributeur par le Client (également par e-mail) pour la distribution d'une certaine quantité et d'un certain type de Cartes Cadeaux, régie par l'Offre et les présentes Conditions Générales.

**Parties**: le Client et le Distributeur.

**Systèmes**: toutes solutions logicielles et/ou plateformes appartenant au Distributeur éventuellement mises à disposition en ligne en mode " as a service " pour l'utilisation des Cartes Cadeaux. Ils sont utilisés par le Distributeur lui-même, les Clients et/ou les Commerçants pour: (1) traiter et gérer les cartes-cadeaux numériques et physiques directement dans les points de vente et le commerce électronique, (2) effectuer la comptabilité, l'établissement de rapports et les compensations comptables, (3) demander l'autorisation d'utiliser les éléments dans le cadre des opérations de concours ou de prix.

### **2. Objet**

En acceptant l'Offre, le Client passe une Commande pour l'achat des Cartes Cadeaux qui y sont indiquées, consommables dans les Magasins et utilisables aux fins indiquées dans l'Offre elle-même, que le Distributeur distribue au Client contre paiement des frais prévus à l'article 4.

### **3. Durée et retrait**

3.1. Les conditions générales entrent en vigueur à la date de souscription de l'offre et restent en vigueur jusqu'à l'exécution des prestations prévues dans les commandes individuelles. Chaque Partie peut résilier les présentes Conditions Générales et les Commandes, pour quelque raison que ce soit, moyennant un préavis d'au moins 15 (quinze) jours à l'autre Partie.

3.2. En cas de rétractation en vertu du paragraphe précédent, le Client ne peut plus passer d'Ordres et les Cartes Cadeaux commandées par le Client jusqu'à la veille du jour où la rétractation est intervenue lui seront livrées par le Distributeur.

3.3. En tout état de cause, le Client s'engage à reconnaître la contrepartie due pour les Cartes Cadeaux commandées pendant la durée de la relation.

#### **4. Droits d'inscription**

4.1. Pour chaque Commande, le Distributeur émet une facture pour une contrepartie égale à la somme des montants identifiés dans l'Offre.

4.2. Le Client s'engage à payer au Distributeur la contrepartie indiquée dans chaque facture, par virement bancaire, aux heures et aux coordonnées indiquées dans l'Offre.

4.3. Il est entendu que la facture visée au présent article sera également établie en tenant compte des montants de la TVA, le cas échéant.

#### **5. Obligations du client**

5.1. Le Client s'engage à effectuer le paiement intégral de la rémunération due dans les conditions et selon les modalités prévues à l'article 4, reconnaissant d'ores et déjà qu'à défaut le Distributeur ne pourra pas exécuter sa prestation de distribution de cartes cadeaux.

5.2. Le Client peut utiliser les Cartes Cadeaux, avec les Matériels y afférents, aux seules fins indiquées dans l'Offre, en les distribuant aux Clients Finaux tels que fournis par le Distributeur et sans les modifier d'aucune manière. En outre, le Client s'engage à ne pas reproduire, dupliquer, copier, vendre, revendre et en tout cas à ne pas exploiter à des fins commerciales et, en tout état de cause, ni à titre onéreux ni à titre gratuit, les Cartes Cadeaux ou toute partie de celles-ci ou tout contenu de celles-ci, sans l'accord écrit du Distributeur.

5.3. Dans tous les cas, le client est tenu de conserver les cartes cadeaux reçues en toute sécurité, avec soin et diligence, en prenant toutes les mesures raisonnables pour éviter leur perte, leur vol ou leur utilisation abusive. Le Client reconnaît que le Distributeur ne sera en aucun cas responsable de la perte, du vol, de l'utilisation non autorisée ou de la mauvaise utilisation des Cartes Cadeaux et que, par conséquent, aucune rémunération ne sera remboursée au Client dans de tels cas.

5.4. Le Client accepte d'indemniser et de dégager le Distributeur de toute perte, coût, charge, responsabilité et/ou conséquence préjudiciable pouvant résulter d'actions, de réclamations et de demandes formulées par les Clients Finaux et/ou le Commerçant, suite à une utilisation inappropriée et/ou illégale des Cartes Cadeaux et/ou du Matériel du Commerçant (à titre d'exemple, absence de demande d'autorisation préalable d'utilisation du Matériel).

5.5. En cas d'accès aux Systèmes du Distributeur par le Client, ce dernier s'engage à sauvegarder avec diligence les identifiants qui lui ont été communiqués par le Distributeur, à notifier rapidement à ce dernier toute utilisation non autorisée dont il pourrait avoir connaissance et à s'obliger dans ces circonstances à tenir le Distributeur indemne et à l'indemniser.

5.6. Le Client s'engage à informer les Clients Finaux des conditions d'utilisation des Cartes Cadeaux, telles qu'elles ont été établies et éventuellement mises à jour au fil du temps par les différents Commerçants et indiquées sur la Carte Cadeau, avant la distribution de cette dernière, notamment en les publiant sur les solutions logicielles et/ou les plateformes par lesquelles cette distribution est réalisée.

#### **6. Obligations du distributeur**

6.1. Dès le paiement des montants prévus à l'article 4, le Distributeur s'engage à exécuter la Commande en fournissant au Client les Cartes Cadeaux demandées dans les délais les plus brefs compte tenu de ses capacités d'approvisionnement.

6.2. Dans l'hypothèse où le Distributeur serait amené à annuler certaines Cartes Cadeaux reçues du Marchand, par exemple en raison d'une fraude, d'une erreur de distribution, d'un dysfonctionnement du logiciel de distribution, le Distributeur s'engage à fournir au Client de nouvelles Cartes Cadeaux de remplacement dans un délai de 8 (huit) heures ouvrées à compter de la réception de la demande d'annulation, sans que le Client puisse se retourner contre le Distributeur et/ou le Marchand pour quelque raison que ce soit.

## **7. Confidentialité**

Les Informations Confidentielles sont la propriété exclusive de la Partie Cédante et font partie de ses actifs industriels confidentiels. Son exploitation, sa reproduction, sa divulgation, sa diffusion, en tout ou partie, sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable de la Partie Cédante et à des fins autres que celle de permettre l'exécution des services visés par l'Offre et les présentes Conditions Générales est donc interdite.

## **8. Protection des données personnelles**

8.1. Les Parties s'engagent à respecter les dispositions du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la " protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données ", ainsi que toute autre disposition du droit national, y compris les décrets législatifs d'application, les règlements ainsi que les dispositions de l'Autorité italienne de protection des données applicables aux services visés par la Commande, l'Offre et les présentes Conditions Générales.

8.2. Les Parties reconnaissent que la conclusion et l'exécution de la Commande, de l'Offre et des présentes Conditions Générales impliquent le traitement, par chacune d'elles, de données à caractère personnel relatives à l'autre, ainsi que des données à caractère personnel de ses employés/collaborateurs et de tiers, qui seront traitées par chaque Partie en tant que responsable du traitement, à des fins strictement fonctionnelles à l'établissement et à l'exécution de la Commande, de l'Offre et des présentes Conditions Générales.

8.3. Il est expressément entendu que chaque partie traitera les données personnelles selon les principes de licéité et de correction, de manière à protéger les droits et libertés fondamentaux des intéressés, en respectant les mesures techniques et organisationnelles propres à garantir un niveau de sécurité adapté au risque, avec des méthodes manuelles et/ou automatisées, en assumant exclusivement toute responsabilité conséquente.

## **9. Droits de propriété intellectuelle et industrielle**

Les Parties déclarent expressément, sans limitation de temps et d'espace, que ni la Commande, ni l'Offre, ni les présentes Conditions Générales ne constituent une cession et/ou une licence, même partielle, des marques et/ou de tout autre droit de propriété intellectuelle (y compris, à titre purement indicatif et non exhaustif, tous les droits d'utilisation et de jouissance, y compris le droit de céder pour quelque raison que ce soit tous les droits acquis, ainsi que le droit de signer des accords y afférents) de l'autre Partie, qui, par conséquent, sont et restent la propriété exclusive de cette dernière.

## **10. Effets de la cessation de la relation**

10.1. En cas de résiliation pour quelque raison que ce soit de la relation établie entre les Parties, le Client cessera d'utiliser le Matériel, sans préjudice des activités promotionnelles éventuellement en cours à la date de résiliation.

10.2. Dans tous les cas de cessation des effets de la relation établie entre les Parties, chaque Partie doit restituer à l'autre et/ou supprimer de manière irréversible les données personnelles et les Informations Confidentielles, comme convenu avec l'autre Partie, dans un délai de 30 (trente) jours.

## **11. Modification et cession**

11.1. Le Distributeur se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales et/ou l'Offre à tout moment en le notifiant au Client, dans ce dernier cas avant que le Client n'effectue le paiement visé à l'article 4 relatif à une Commande spécifique.

11.2. Dans les cas visés au paragraphe précédent, dans un délai de 15 (quinze) jours à compter de la réception de l'avis du Distributeur, le Client ne peut plus passer de Commande et doit, le cas échéant, communiquer son désaccord avec les modifications proposées et sa volonté de se retirer avec effet immédiat. A défaut, dans le même délai, la modification prend pleinement effet.

11.3 La cession, même partielle, de l'Offre et des droits qui en découlent est interdite, sauf accord spécifique et écrit de l'autre Partie.

## **12. Limitations de la responsabilité**

Sans préjudice des dispositions impératives de la loi, la limite maximale de la responsabilité du Distributeur pour tout dommage, pour quelque raison que ce soit, causé au Client ou à des tiers à l'occasion ou en exécution d'une Commande, ne peut dépasser au total les montants effectivement payés par le Client en vertu de ladite Commande.

12.2. Le Distributeur n'est pas responsable des dommages indirects (y compris, sans limitation, les pertes de bénéfices, les interruptions d'activité, les manques à gagner) subis par le Client et/ou des tiers et résultant de l'exécution de la Commande et/ou de l'utilisation des Cartes Cadeaux.

## **13. Force Majeure**

13.1. Les Parties ne seront pas responsables de l'inexécution ou du retard de leurs obligations respectives dans le cas où cette inexécution ou ce retard serait dû, directement ou indirectement, à un cas de force majeure, étant entendu qu'il s'agit de tout événement ou circonstance totalement indépendant de la volonté des Parties.

13.2. La partie qui ne peut pas remplir ses obligations contractuelles en raison d'une cause de force majeure doit en informer l'autre partie dans les 48 (quarante-huit) heures à partir du moment où elle a eu connaissance de la survenance de la cause de force majeure.

## **14. Droit applicable et lieu de juridiction**

14.1 La loi applicable est la loi italienne.

14.2. Pour tout litige concernant l'interprétation, l'exécution et/ou la validité de la Commande ou de l'Offre ou des présentes Conditions Générales, le Tribunal de Milan sera seul compétent.

## **15. Communications**

15.1. Les parties déclarent élire domicile aux fins de la présente relation à leurs bureaux respectifs, comme indiqué dans l'épigraphe et dans l'offre.

15.2. Les Parties conviennent que toute communication relative à la Commande et/ou à l'Offre et/ou aux Conditions Générales sera faite en italien ou en anglais :

- par le Distributeur, par écrit à l'adresse e-mail certifiée ou par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au siège social du Client indiqué dans l'Offre ;

- par le Client, par écrit à l'adresse électronique certifiée [amministrazione@pec.amilon.it](mailto:amministrazione@pec.amilon.it) ou par lettre recommandée A/R adressée au siège social du Distributeur.

15.3 Chacune des Parties s'engage à notifier sans délai tout changement de siège social ou d'adresse électronique certifiée.

## **16. Dispositions finales**

16.1. Les Conditions Générales applicables sont celles en vigueur à la date de souscription de l'Offre.

16.2 Les Conditions Générales sont considérées comme pleinement acceptées par le Client par la signature de l'Offre, où le lien par lequel elles peuvent être consultées est indiqué.

16.3 Il est entendu que, à l'exception des cas de déchéance prévus dans les Conditions Générales, le non-exercice d'un droit revenant au Distributeur ne peut être interprété comme une renonciation au droit d'exercer ce droit à l'avenir, ou comme une renonciation à tout autre droit revenant au Distributeur en vertu des Conditions Générales.

Le Client déclare avoir lu, compris et accepté expressément, conformément et aux fins des articles 1341 et 1342 du Code civil italien, les dispositions suivantes : article 2 - Objet ; article 5 - Obligations du Client ; article 6 - Obligations du Distributeur ; article 11 - Modification et cession ; article 12 - Limitations de responsabilité ; article 14 - Législation et juridiction.

